



Décision et Information n° 211C0194

211C0194

FR0000064560-OP031-GC05

16 février 2011

Résultat de la garantie de cours visant les actions de la société.

CFCAL-BANQUE

(Euronext Paris)

Nyse Euronext Paris, Oddo Corporate Finance et Keefe, Bruyette & Woods ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de la garantie de cours visant les actions Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque (ci-après « CFCAL-BANQUE ») au prix unitaire de 60,10 €, soit du 21 janvier au 10 février 2011 inclus, la société Crédit Mutuel Arkéa a acquis, dans le cadre de la semi-centralisation, 409 494 actions et, par achats sur le marché, 35 074 actions, soit au total 444 568 actions CFCAL-BANQUE.

A la clôture de la garantie de cours, la société Crédit Mutuel Arkéa détient 3 331 036 actions CFCAL-BANQUE représentant autant de droits de vote, soit 90,99% du capital et des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 3 660 850 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.